

# Corrigé bac 2014 (Pondichéry) – SES – Série ES

## DISSERTATION

### **Dans quelle mesure les classes sociales existent-elles aujourd'hui en France ?**

La notion de classe sociale est marquée par des approches différentes d'auteurs (Marx, Weber,...). Est souvent retenue la définition de Marx qui distingue la classe en soi (groupe d'individus aux conditions de vie et de travail communes) de la classe pour soi (groupe d'individus, qui en plus des conditions de vie et de travail communes, ont conscience de leur appartenance de classe, de leurs intérêts communs et les défendent).

Proposition de problématique : Si les classes en soi existent toujours aujourd'hui en France, est-ce le cas des classes pour soi?

### **Proposition de plan :**

#### **I\_ La moyennisation opérée pendant les 30 Glorieuses n'a pas effacé toutes formes d'inégalités entre catégories socio-professionnelles et l'existence de classes en soi**

##### **A\_ La moyennisation de la société**

Le document 1 peut être utilisé ici pour montrer la montée de la part des professions intermédiaires et cadres supérieurs dans la population active depuis 60 ans, au détriment notamment des ouvriers et agriculteurs : les actifs occupent des postes davantage qualifiés, mieux rémunérés.

Le document 4 montre que les enfants de cadres et d'ouvriers sont de plus en plus nombreux à obtenir leur bac.

Ces éléments qui vont dans le sens d'une homogénéisation des niveaux et conditions de vie pourraient laisser penser que les inégalités sociales s'estompent...

##### **B\_ La persistance d'inégalités économiques et culturelles**

Doc2 : les inégalités de patrimoine restent très importantes. Par exemple, en 2010, en France, selon l'Insee, les ménages avec à la tête un ouvrier non qualifié possédait un patrimoine financier 10 fois inférieur à celui d'un cadre et un patrimoine immobilier environ 5 fois inférieur. *L'exemple des indépendants est plus délicat à utiliser car leur patrimoine élevé est en partie lié à leur statut.*

Doc 4 : si les enfants de cadres et d'ouvriers sont de plus en plus nombreux à obtenir le bac, l'écart entre enfants de cadres et d'ouvriers reste significatif : 89% des enfants de cadres nés entre 1983 et 1987 ont obtenu leur bac contre 49% des enfants d'ouvriers.

Possibilité d'évoquer la théorie de P.Bourdieu et les inégalités en termes de capital économique et de capital culturel.

#### **II\_ Les classes « traditionnelles » pour soi ont en partie disparu**

##### **A\_ Les ouvriers forment aujourd'hui difficilement une classe ouvrière**

Les ouvriers occupent une moins grande place de la population active (doc1), les conditions de vie et de travail des ouvriers non qualifiés et qualifiés ne sont pas identiques (différences substantielles de patrimoine dans le doc 2), idem pour les ouvriers occupant des emplois stables et les précaires.

Le sentiment d'appartenance à une classe sociale a quelque peu diminué chez les ouvriers, exactement de 3 points (doc3). *Le doc 3 est sujet à interprétation puisqu'il n'est pas spécifié à quelle classe sociale chaque CSP a le sentiment d'appartenir.*

Les conflits ouvriers sont en partie effacés par de nouveaux mouvements sociaux plus qualitatifs et culturels.

## **B\_ Seule la haute bourgeoisie remplirait les critères marxistes d'une classe pour soi**

Cf. travaux du couple Pinçon-Charlot

## **EPREUVE COMPOSEE**

### **Première partie: Mobilisation des connaissances**

*1/ En quoi l'approche en termes d'IDH complète-t-elle celle en termes de PIB ?*

Le PIB (produit intérieur brut) est une mesure de la richesse d'un pays, l'IDH (indice de développement humain) va au-delà de la simple mesure de richesse. Même s'il la prend en compte à travers l'évaluation du niveau de vie (RNB par habitant en PPA), il la complète par la prise en compte de 2 autres aspects : la santé et la longévité mesurée par l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'instruction de la population.

Si un PIB élevé va souvent de pair avec un IDH élevé, la richesse ne suffit pas à expliquer le développement.

*2/ Montrez, à l'aide d'un exemple, que les conflits peuvent être un moyen de résistance au changement social.*

Les conflits sociaux peuvent intervenir lorsqu'un groupe d'individus s'oppose aux réformes en cours, défend des acquis sociaux ou manifeste son désaccord face à des projets de loi. Les manifestations d'ampleur contre les réformes des retraites ou le mouvement anti-mariage gay sont des exemples qui peuvent être développés.

Au cours de la réponse il est conseillé de définir les termes de conflits sociaux et de changement social.

### **Deuxième partie : Etude d'un document**

Document à présenter.

Le document montre les inégalités hommes/femmes face au chômage. Le taux de chômage féminin est constamment plus élevé que celui des hommes mais cet écart a tendance à se résorber. Alors qu'environ 3 points les séparaient en 1985 (environ 7.5% des actifs étaient au chômage en 1985 contre 10.7% des actives), ½ point les séparait en 2009 (environ 9.5% des actives étaient au chômage en 2009 contre 9% des actifs). En 2011, l'écart entre les taux de

chômage masculin et féminin semble de nouveau s'accroître, toujours en défaveur des femmes.

### **Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire**

*Montrez que l'union économique et monétaire renforce les interdépendances entre les politiques conjoncturelles des Etats membres.*

L'UEM fait référence aux pays européens de la zone euro, les politiques conjoncturelles aux politiques monétaires et budgétaires.

L'interdépendance peut être comprise entre les pays membres pour chacune des politiques conjoncturelles mais aussi entre les politiques monétaires et budgétaires.

#### **Proposition de plan :**

#### **I\_ Les Etats membres de l'UEM sont soumis à des politiques conjoncturelles communes**

##### **A\_ La politique monétaire est unique pour les pays de la zone euro**

Elle est édictée par la BCE et se donne pour objectif prioritaire la maîtrise de l'inflation (doc1)

##### **B\_ Les politiques budgétaires des Etats membres sont encadrées par les règles du PSC**

Pour chaque pays, le déficit public ne doit pas excéder 3% de son PIB et la dette publique 60% de son PIB. Dans le document 3 on peut constater que la crise a rendu difficile l'atteinte de ces objectifs, qui restent prôner par les institutions européennes.

#### **II\_ Politiques monétaires et budgétaires sont elles-mêmes liées au sein de l'UEM**

**A\_ Les règles du PSC sont justifiées pour appuyer la stabilité des prix mise en avant dans la politique monétaire (cf 2 dernières phrases du doc1)**

**B\_ L'adoption d'une monnaie unique, par le biais du commerce intrazone, harmonise les fluctuations économiques des différents Etats membres et donc les politiques budgétaires qui peuvent en découler.**

La monnaie unique facilite et stimule le commerce entre les pays de la zone euro, les importations des uns alimentent la demande des autres et stimule la croissance économique de la zone. Ce qui permettrait de résorber les déficits et dettes publiques.(Doc 2)

### **ECONOMIE APPROFONDIE**

#### **Sujet A : Comment peut-on réguler le système financier ?**

Le système financier a une fonction essentielle : celui de se faire rencontrer les agents à besoin de financement et ceux à capacité de financement. Mais la globalisation financière, les innovations et les comportements des acteurs augmentent les risques de crises systémiques. Comment alors réguler ce système ?

Voici quelques pistes :

- Agir sur les banques : leur imposer des ratios prudentiels (cf. les différents accords de Bâle) qui les obligent à limiter leur prise de risques et ainsi à réduire les crises de liquidité ou solvabilité (document), réduire la taille des banques pour éviter le problème du « too big to fail », séparer les activités bancaires et de titrisation...
- Rendre les marchés financiers plus transparents : aller vers une suppression des paradis fiscaux, réguler davantage les marchés de gré à gré, réformer les agences de notation (dont la responsabilité a été mise en cause dans la crise financière de 2007-2008 suite à leur excellente notation de titres contenant des crédits subprimes), aller vers une information toujours plus poussée des investisseurs (notamment particuliers) et de leur prise de risques (cf document).
- Taxer les activités financières pour décourager la spéculation sans freiner l'activité économique...

Les difficultés de la régulation résident dans la coordination et la coopération des pays pour cette activité transnationale.

**Sujet B : Montrez quelles peuvent être les justifications d'une politique de la concurrence s'exerçant vis-à-vis de l'intervention publique.**

La politique de la concurrence protège la concurrence, son caractère loyal, autrement dit fait en sorte qu'elle reste fondée sur les produits et les prix. Elle vise à protéger le consommateur. Cette politique de la concurrence s'exerce vis-à-vis des entreprises mais aussi des pouvoirs publics. C'est ce dernier point qui est à développer ici.

Les pouvoirs publics sont soumis à la politique de la concurrence :

\_ concernant les services publics. La Commission européenne est allée dans le sens de la libéralisation des services publics et de l'ouverture à la concurrence des monopoles publics, justifiant ce choix par les bienfaits de la diversification de l'offre pour les consommateurs et la baisse des prix qui devrait en découler. Ceci doit aussi pousser les entreprises concernées à innover et améliorer leur compétitivité (prix et hors-prix).

Des mesures allant dans ce sens ont été appliquées dans les secteurs de l'énergie et des transports ferroviaires par exemple. Cependant les activités de réseau (en monopole naturel et donc qui n'ont pas intérêt à être concurrencées) ont été séparées des activités d'exploitation. Cf exemple du document1 avec la séparation du RFF et de la SNCF.

\_ concernant les aides publiques. Celles-ci peuvent prendre différentes formes : subventions, exonérations fiscales, garanties de prêt,...La Commission européenne encadre les aides d'Etat puisqu'elles peuvent créer des distorsions de concurrence si elles ne sont adressées qu'à certaines entreprises. L'idée est aussi d'éviter une course aux subventions pour défendre les entreprises nationales et les rendre « artificiellement » compétitives. Le document 2 peut être utilisé pour illustrer cette partie de la politique de la concurrence.

**SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES**

**Sujet A : Comment les répertoires d'action politique ont-ils évolué ?**

La notion de répertoires d'actions politiques fait référence à la panoplie de moyens d'actions dont disposent les individus lors de leurs mobilisations.

Votre cours et les documents sont à utiliser. On pourra retenir quelques-unes des idées suivantes :

- La progression des répertoires politiques non conventionnels : le vote, le militantisme font partie des participations politiques dites conventionnelles. Depuis les années 70, certains modes d'actions protestataires se sont banalisés, telles que les manifestations (doc 2). Des actions moins conventionnelles, voire illégales se sont développées comme le montre la progression des personnes approuvant l'occupation de locaux ou le refus de payer ses impôts comme moyens de faire entendre ses revendications (doc2). Notion de désobéissance civile à évoquer.
- La montée de l'individualisme traverse les modes d'actions politiques. Le rejet des contraintes institutionnelles et de l'appartenance à une communauté ou groupe politique bien défini n'empêche pas la mobilisation pour des causes qui font sens personnellement (cf doc1).
- Internet a bouleversé et multiplié les modes d'actions (cyberactivisme): facilités pour diffuser des informations et opinions, pour échanger, toucher rapidement un large public...
- Depuis les années 80, les actions transnationales se sont développées. Ex : mouvement altermondialiste, mouvement des « Indignés »...

L'innovation marque les répertoires d'actions politiques, qui se sont élargis. **Sujet B : Quels sont les obstacles à la parité hommes-femmes dans la compétition politique ?**

Face à la sous-représentation des femmes en politique, la France a légiféré avec la loi sur la parité contraignant les partis à présenter autant d'hommes que de femmes sur leurs listes électorales. Pourtant la parité en politique est loin d'être atteinte. Quelques obstacles continuent de se dresser :

- Les stéréotypes de sexe, alimentés par la socialisation différentielle hommes/femmes, perdurent. La sphère politique reste une sphère masculine dans les esprits. En témoignent les remarques sexistes auxquelles certaines députées ont été soumises récemment lors de prises de paroles à l'Assemblée. Les femmes, en plus de leur activité professionnelle, passent plus de temps que les hommes aux activités domestiques, ce qui leur laisse moins de temps pour un investissement en politique (doc2)
- En fonction des scrutins, la parité est plus ou moins bien atteinte. Elle est obligatoire pour les scrutins de liste, ce qui explique une meilleure répartition hommes/femmes sur les postes de conseillers municipaux, régionaux ou de députés européens (cf. doc1) Les lois sur la parité ne sont qu'incitatives dans le cadre des scrutins uninominaux, certains partis préfèrent payer les sanctions financières.
- Les partis politiques contournent en quelque sorte les obligations légales et accordent aux femmes des candidatures sur des circonscriptions difficiles à gagner, ou refusent de remplacer un candidat masculin sortant arguant que la population risque d'y voir un

« parachutage ». Le cumul des mandats et la « prime au sortant » ne facilitent pas l'entrée des femmes en politique.